

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18672 - 72ÈME ANNÉE

Le gouvernement refuse toujours d'écouter les revendications de la population

Paris rejette les propositions des Guyanais



Déclaration du Premier ministre à la sortie de la réunion extraordinaire sur la Guyane.

Sous l'égide de Bernard Cazeneuve, 10 ministres ont participé hier à une réunion extraordinaire sur la Guyane. La déclaration du Premier ministre annonce que des décisions seront actées au Conseil des ministres. Les représentants du collectif "Pou La Guyane Dekolé" ont été très remontés suite à la lecture de mesures contenues dans un accord qu'ils n'ont pas signé. Ils ont ensuite rencontré les élus de Guyane pour se mettre d'accord sur une plate-forme revendiquant notamment un plan d'urgence de 2,5 milliards d'euros. Les dirigeants français doivent entendre l'appel des peuples à la responsabilité. C'est la seule issue à la crise en Guyane et dans tout l'outre-mer.

Au lendemain du retour à Paris d'Erica Bareigts, ministre des Outre-mer, Bernard Cazeneuve a présidé une réunion extraordinaire de 10 ministres sur la situation en Guyane. À la sortie de cette rencontre, il a lu une déclaration, entouré par les 10 ministres. Lors de cette réunion, Mathias Fekl, ministre de l'Intérieur, et Erica Bareigts, ministre des Outre-mer, ont rendu compte des discussions menées ces derniers jours.

Au sujet du résultat des négociations, le chef du gouvernement fait la mise au point suivante : « au cours de la nuit de samedi à dimanche, 11 accords ont pu être trouvés sur des points aussi essentiels que la sécurité et la justice, la pêche, les transports, le BTP, le tourisme, les mines, le développement de l'agriculture, l'énergie, la situation des communautés amérindiennes et bushinengués, le foncier ou encore l'éducation rou-

tière. Des protocoles ont été signés, la parole de l'État est ainsi officiellement engagée ». Le Premier ministre fait également état de « réponses précises et détaillées à plus de 400 revendications, les trois-quarts d'entre elles ont pu être satisfaites ».

Une dynamique de convergence est en marche. Les ministres ont présenté un plan d'urgence de 25 mesures stratégiques pour un montant estimé d'un peu plus d'un milliard

d'euros. Le gouvernement propose la mise en œuvre d'un comité de suivi chargé de veiller à l'exécution du plan d'urgence. Un plan d'urgence qui préfigure le plan de convergence prévu dans la loi pour l'égalité réelle outre-mer.

Depuis juillet 2016, « 8 ministres se sont déplacés en Guyane ». « Il serait très facile de promettre des mesures et des aides financières d'un montant irréaliste puis d'en laisser la charge et la responsabilité à un autre gouvernement », a poursuivi Bernard Cazeneuve.

Lors du prochain Conseil des ministres, ce qui a été annoncé sera acté sous l'autorité du président de la République en présence des ministres concernés. Conclusion : « la Guyane ne pourra pas décoller sur la base de fausses promesses et d'engagements non tenus, elle ne pourra pas s'épanouir sans responsabilité ».

Rencontre entre le collectif et les élus

Invité à réagir à ce discours, les représentants du collectif "Pou La Guyane Dekolé" n'ont pas été satisfaits. Ils jugent en effet que cette déclaration n'a été que la lecture d'un accord qu'ils ont refusé de signer. La déclaration du gouvernement est

donc loin d'avoir arrêté la crise. L'appel à la grève générale est maintenu.

Guyane 1ère annonce qu'en Guyane, la concertation s'est poursuivie entre le collectif et les élus : « Une réunion s'est tenue à Cayenne, entre les maires de Guyane et le collectif "Pou La Guyane Dekolé". Durant cette réunion, le collectif a présenté aux élus les propositions faites par le gouvernement. Cette rencontre a lieu alors qu'un accord avait été conclu entre les élus et le collectif qui s'était engagé à les consulter une fois les négociations entamées avec le gouvernement. Dans l'après-midi, le ton est monté entre les maires et le collectif.

En effet, le temps presse pour le collectif qui explique que "ce document de revendications doit partir ce soir avec toutes les signatures des élus". Malgré des désaccords sur la forme, les élus eux ont affichés leur unité. Les maires ont ensuite été rejoints par les parlementaires. Le document qui demande un plan d'aide de 2,5 milliards devrait être signé ce lundi soir, selon les informations de Guyane 1ère. »

Le cadre est dépassé

Dans son communiqué du 27 mars,

le Parti communiste réunionnais avait souligné que « plus que jamais, nous considérons que le moment n'est plus de régler les problèmes ponctuellement mais d'avoir une vision globale pour le développement du pays. » « Il est temps que les gouvernements français (l'actuel comme le prochain) comprennent que les outre-mer attendent de leur part une prise en considération de leurs peuples pour que ceux-ci soient les acteurs responsables du développement de leur pays. C'est un appel à la responsabilité qui s'élève de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique en passant par l'Océan Indien. »

En Guyane, le gouvernement a engagé les discussions sur des problèmes ponctuels. C'était voué à l'échec dès le départ. Les représentants des Guyanais ont refusé un nouveau saupoudrage qui ne réglerait rien. Ils demandent un statut particulier pour la Guyane, qui passe par plus de responsabilité pour décider de l'utilisation des fonds.

L'échec du gouvernement en Guyane souligne que le cadre est dépassé, le temps de l'intégration est fini. Le PCR n'est pas le seul à le dire, non seulement à La Réunion et également ailleurs dans l'outre-mer.

Les dirigeants français doivent entendre l'appel des peuples à la responsabilité. C'est la seule issue à la crise en Guyane et dans tout l'outre-mer.

Soutien du PCR à la candidature de Jean-Luc Mélenchon

Présidentielle : la responsabilité des Réunionnais avec la 6e République

Invitée dans la Matinale de Réunion Première, Corine Bédier, représentante de Jean-Luc Mélenchon, a salué la décision du PCR de soutenir ce candidat à la présidentielle.

Réunion Première accueillait ce mardi matin Corine Bédier, représentante de Jean-Luc Mélenchon à La Réunion. Elle s'est félicitée du soutien du PCR pour l'élection présidentielle et a également insisté sur le fait que c'est au peuple de décider de son avenir. Elle a donc plaidé pour la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution qui interdit aux Réunionnais d'adapter les lois et les règlements à leur situation spécifique. Elle a également indiqué que le futur des Outre-mer peut passer par plus d'autonomie.

Dans son programme, Jean-Luc

Mélenchon se prononce pour une 6e République. L'élaboration de la nouvelle Constitution se fera sous l'égide d'une Assemblée constituante, élue par le peuple. Cela signifie une remise à plat du texte fondamental de la République. Il ne sera alors plus question d'alinéa 5 et encore moins d'article 73. Ce sera alors aux peuples concernés de décider de leur avenir, et de traduire cela dans la future Constitution.

C'est sur la base de cette démarche que le Parti communiste réunionnais a choisi de soutenir Jean-Luc Mélenchon. Elle s'inscrit en effet dans le mot d'ordre de responsabi-

té que le PCR a mis en avant lors de son 9e Congrès. Comment préserver les acquis de l'égalité sociale tout en s'insérant dans un environnement régional en pleine évolution ? Il appartient aux Réunionnais de répondre à cette question. Pour sa part, le PCR met dans le débat plusieurs propositions dont la création d'une Assemblée territoriale dotée de compétences élargies et chargée de gérer un fonds de développement.

M.M.

Edito

L'importance de la solidarité entre La Réunion et Madagascar

Témoignages commence aujourd'hui la publication d'un article d'Eugène Rousse consacré à la révolte de 1947 à Madagascar. Commencée le 29 mars 1947 à Moramanga, cette insurrection fut sévèrement réprimée avec sans doute plus de 100.000 morts sur une population de 4 millions d'habitants.

Intitulé « L'insurrection malgache de 1947 – 1948 : la lourde responsabilité du gouvernement français », l'article d'Eugène Rousse met en évidence dans sa première partie le rôle de la classe dominante au pouvoir à La Réunion dans l'occupation de Madagascar par la France. Il souligne le rôle joué par François de Mahy, député de La Réunion dans les années 1880. La République se lançait alors dans des conquêtes coloniales qui avaient pour but de trouver de nouveaux débouchés au capitalisme français. Cette politique visait aussi à faire restaurer un « honneur » terni par la défaite de 1870. Dans ce contexte, François de Mahy a poussé la France à tourner son expansionnisme vers Madagascar. Il reflétait le point de vue de la classe dominante à La Réunion. Eugène Rousse rappelle que le Conseil général de La Réunion s'était prononcé pour la colonisation de Madagascar. La Grande île était alors vue comme un eldorado par la bourgeoisie réunionnaise et aussi par les pauvres qui pensaient améliorer leur condition en émigrant.

50.000 Réunionnais vivaient donc à Madagascar au moment de l'insurrection. Dans la société coloniale, ils occupaient une classe intermédiaire entre

part les expatriés français et les riches créoles, et d'autre part les Malgaches exploités dans leur propre pays. L'article d'Eugène Rousse rappelle également que La Réunion était le point de départ d'un pont aérien chargé d'acheminer des renforts pour réprimer l'insurrection. La Réunion a donc été une colonie colonisatrice, et la base arrière d'une répression qui fit 100.000 victimes.

La semaine dernière, une délégation réunionnaise conduite par Simone Yée Chong Tchi Kan de l'association REAGIES était invitée aux célébrations du 70e anniversaire de la révolte de 1947. Cette visite a eu lieu à un moment très important pour les Malgaches, car à côté du jour de l'indépendance, le 29 mars est un jour férié lié à la lutte de Madagascar contre la colonisation. La délégation réunionnaise a rencontré des vétérans de la révolte de 1947 à Moramanga. Les discours prononcés à cette occasion ainsi que les actes accomplis par la délégation réunionnaise se sont inscrits dans les pas des Réunionnais qui s'étaient opposés à l'utilisation de leur pays au service d'une métropole. Ils ont réaffirmé une solidarité née de la lutte commune des progressistes contre l'oppression coloniale. Le pouvoir parisien et l'ancienne classe dominante avaient fait de La Réunion une colonie colonisatrice, la visite de la délégation réunionnaise a souligné que d'autres relations sont possibles entre nos deux îles, sur la base de la solidarité.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

L'insurrection malgache de 1947 – 1948 : la lourde responsabilité du gouvernement français -1-

Jules Ferry : «Il nous faut Madagascar»

À l'occasion du 70e anniversaire de la révolte du 29 mars 1947 à Madagascar, Eugène Rousse a publié un article intitulé « L'insurrection malgache de 1947 – 1948 : la lourde responsabilité du gouvernement français ». Il retrace les causes et les conséquences de cet événement. Voici la première partie de ce texte, qui revient sur la colonisation de Madagascar par la France, une invasion demandée et soutenue par la classe dominante de l'époque à La Réunion. Les inter-titres sont de Témoignages.

Le dimanche 30 mars 1947, les très rares possesseurs d'un poste radio à La Réunion apprennent cette stupéfiante nouvelle : une insurrection a éclaté la nuit dernière à Madagascar. À Saint-Denis, on assiste alors à la ruée des citoyens vers les haut-parleurs publics qui diffusent les informations en provenance de la Grande Ile. L'inquiétude se lit sur les visages car, avec la mise en place entre l'aéroport de Gillot et Madagascar d'un véritable pont aérien chargé du transport des militaires de la Caserne Lambert, le doute n'est plus permis : à Madagascar, c'est la guerre.

50.000 Réunionnais à Madagascar en 1947

Chacun devine aisément l'angoisse que l'annonce que ce douloureux événement ne manquera pas de provoquer dans d'innombrables foyers de notre pays, en raison de l'importance du nombre de Réunionnais vivant à Madagascar, qui se chiffre vraisemblablement à plus de 50.000. Cette angoisse est partagée par la communauté malgache de La Réunion ainsi que par les Réunionnais descendants d'anciens esclaves d'origine malgache, qui représentaient environ le tiers du peuple réunionnais en 1947.

Il est bon de rappeler que sur les 12 premières personnes à fouler pour la première fois de façon pérenne le sol de Bourbon en 1663, on comptait 10 Malgaches (7 hommes et 3 femmes), les deux autres étant les Européens Pierre Pau et Louis Payen).

Lors de l'abolition de l'esclavage en 1848, le nombre de Réunionnais d'origine malgache s'élevait à environ 50.000 sur une population ser-

vile de 62.000, la population du pays s'élevant en 1850 à 100.071 habitants (chiffre donné par le gouverneur, mais contesté par Textor — 110.891 — et Maillard — 129.700). On peut donc estimer qu'à cette époque, un Réunionnais sur deux était d'origine malgache.

Ces précisions étant apportées, ajoutons que la nouvelle de l'insurrection malgache plonge dans l'inquiétude tous les Réunionnais, car le ravitaillement de La Réunion, qui dépend de Madagascar pour la quasi-totalité des denrées alimentaires, risque de ne plus être assuré. Aux privations consécutives à la Seconde Guerre mondiale, qui perdurent après la guerre en raison de la destruction de deux-tiers de la flotte commerciale française, s'ajouteront celles du conflit malgache.

Voilà brièvement exposées les réactions provoquées par l'annonce de cette insurrection de Madagascar, qui débute le 30 mars 1947 et ne s'achèvera qu'en fin décembre 1948. La question que chacun est fondé maintenant à se poser est de savoir les raisons pour lesquelles les Malgaches ont estimé devoir recourir aux armes en cette fin de mars 1947. Sans la moindre hésitation, il faut répondre que les Malgaches des 18 tribus de la Grande Ile ont inlassablement et énergiquement combattu le statut de colonie française de leur pays, que la loi du 6 août 1896 votée à Paris leur a imposé par la force.

Conseil général de La Réunion pour la colonisation

Comment ne pas rappeler que, « en s'installant à Madagascar, la France a trouvé non plus un peuple barbare, mais une véritable nation organisée et pensante possédant un

esprit national », selon Léon Réalmon, gouverneur honoraire des colonies.

Le 15 février 1867, les États-Unis d'Amérique ont signé un traité reconnaissant la souveraineté de la reine Ranavalona II sur l'ensemble de l'Ile ; un traité rédigé dans les mêmes termes que le traité anglo-malgache du 5 décembre 1862.

Profitant de son court passage à la tête du ministère français de la Marine et des Colonies, le député réunionnais François de Mahy entend accélérer le processus de colonisation de Madagascar en obtenant du cabinet Fallières l'envoi en 1883 sur les côtes de la Grande Ile d'une flotte en vue de bombarder les ports de Majunga, Tamatave et Vohémar. Cette intervention militaire est dictée selon François de Mahy par l'ambition d'accomplir à Madagascar « une œuvre de civilisation ». Deux ans plus tard, le 28 juillet 1885, le président du Conseil Jules Ferry abonde dans le même sens que le député réunionnais en déclarant : « Les races supérieures ont le devoir de civiliser les races inférieures ». Et Jules Ferry d'ajouter à la Chambre des députés : « Les colonies sont pour les pays riches, un placement des capitaux des plus avantageux. (...) C'est pour cela qu'il nous faut Madagascar et que nous sommes à Diego-Suarez et que nous ne les quitterons jamais ».

Le 24 juin 1845, le conseil général de La Réunion s'était déjà prononcé pour la colonisation de Madagascar afin « d'assurer les chances d'avenir de nos enfants... et de voir s'élever la fortune de la France et s'accroître ses richesses ».

Désormais tout devient clair : Madagascar, un pays souverain, qui ne menace aucun autre pays, doit s'attendre à la fin du 19e siècle à une occupation militaire dont le seul but est l'exploitation de ses richesses naturelles ainsi que l'exploitation de



Une délégation réunionnaise était invitée par l'AKFM aux célébrations du 70e anniversaire de la révolte de 1947. Sur cette photo, elle visite une exposition du ministère de la Culture de Madagascar.

la force de travail des Malgaches.

« Une répression extrêmement pénible »

L'attente sera de courte durée : dès 1895, à la tête d'un corps expéditionnaire, le général Duchesne débarque à Madagascar. Il sera suivi du général Galliéni, dont le rôle est de s'opposer par la force à l'insurrection qui éclate sur tout le territoire de la Grande Île en vue de combattre la colonisation. Il s'ensuit

une répression, qui, de l'aveu même de Galliéni, sera « extrêmement pénible ». Cette répression s'accompagne du massacre de la famille royale et de l'exil de la reine Ranaivalona III. Cette féroce répression provoquera la mort de 100.000 à 700.000 Malgaches selon les sources. Dans son ouvrage intitulé "9 ans à Madagascar" (1896 - 1905), Galliéni nous apprend que « des pourparlers en vue d'une entente pacifique furent entamés avec les tribus insoumises, mais ils se heurtèrent partout à des refus ». Cela prouve l'attachement viscéral des

Malgaches à la terre de leurs ancêtres. Cela explique aussi que « l'œuvre de pacification » ait duré 20 ans, malgré les moyens mis en œuvre.

À l'oppression par les armes, s'est ajoutée l'oppression culturelle : la langue malgache, parlée par toutes les tribus, fut remplacée par la langue française.

(à suivre)

Eugène Rousse

In kozman pou la rout

« Shien i anboiye i mord pa ! »

Mi pans sa in kozman ni koné bien pars ni antann bien souvan anploiyé kozman la. Vré ? Pa vré ? Mi koné pa, san pour san, mé kan mi kroiz in shien, ké li l'après irlé sansa grogné avèk lo poil drésé dsi son bar d'kolé, mi doi dir azot mi méfyé. Pétète a tor, mé mi méfyé kant mèm. In pé i di sé pars li na pèr, mé konm nout dé lo shien ni koz pa mèm lang moin lé bien an difikilté pou trouv la vérité dann sète afèr la. Lé vré ké désèrtin shien lé trète é kan ou i pans i sa pa fé aou arien sé l'èr ké son dé kro la fine pik dann out molé. Sé sak in zour l'ariv amoin dann l'alé in moun é l'èrla lo madam la roprosh son pti fiy, in pti bout moun, touzis sinkan pars èl la pa fé antansyon. Moin la trouv sa in pé bizar, mé san plis. Alé ! mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrov pli d'van sipétadyé.

Otè

Ekspate, migran, zémigré. Zot i koné sa zot ? Avèk in bon tizane léféralgan doulèr d'tète i pé pasé

Mi sort antann in shif dann télé. I paré dopi kék z'ané La Frans la vi troi milyon z'émigré rant dsi son tériotoir nasyonnal. In n'ot shif lé kant mèm intéréсан : pandan lo mèm tan 2 milion sink san mil ekspate la sort la frans pou alé dann d'ot péi.

Kosa i lé in ekspate ? Sé in ekspatriyé. In moun I sort dann son péi pou alé dann péi in n'ot sé in ekspate.

Ala in késtyon : donk si mi sort La Syrie pou vni dann l'Anglètèr, moin sé in ekspate. Lé vré lé pa vré ? Kosa ou i di ? Avèk lo Brexit bann z'anglé va kal amoin é mèm si mi gingn rantré moin sar pa in ekspate ditou, moin sar in migran é konm i di avan m'a gingn papyé konform moin nora pou trimé. M'a fé briye trottoir afors dor dsi.

Moin nana ankor in késtyon. Ala li la : bin, si mi tronp pa pou sort La Rényon pou alé dann La Frans nou la pran la bimidom, é dann bimidom nana lo mo migran ladan. Donk nou té konm k'i diré in moun La Syrie kan li la parti dann l'Anglètèr. Kosa la fé ? Moin la trok langaz ankor ? Kan moin la sort La Rényon, moin la pran l'aviyon é moin la débark dann Orly près konm in blan. Donk moin té pa in migran !

Alors sipozon in n'afèr : si mi sort la Syrie an l'aviyon, konm in blan. Mi ariv l'Anglètèr é mi débark laba touzour konm in blan, moin sé in ekspate sansa moin sé in migran ? Moin sé in migran kostime troi pyès d'aprè sak ou i di. Ou sé pa in ekspate pars na arienk in l'éropéin k'i pé z'ète in ekspate, in syrien i pé pa, ni in l'afgan, ni in moun La Libye

Ni in rényoné si mi konpran bien ?

A ! In rényoné sé in katapar. Ni rant pa dann in shéma normal. Nou lé atipik, konm l'insee i di. Ni pé z'ète in ekspate si demoun i kroi ni sort l'erop é si ni sava dann in péi étranj, in péi la pa éropéin. Si demoun i pans ni sort pa l'érop ni pé pa z'ète in ekspate.

Donk si mi gingn bien mantir, mi pé z'ète in ekspate ? Zordi moin la aprann dé shoz. Mi pans avèk dé kashé sansa in tizane l'éféralgan mon doulèr d'tète va pasé. Nou va ratrouvé pou in n'afèr moin konpliké.

Justin